



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBERT du jeudi 16 janvier 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt, le jeudi 16 janvier

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTBERT dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MIRALLIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 10 janvier 2020

Etaient présents : Mmes et Mrs MIRALLIÉ J.J – BENOIT F. - BOUCHER J. - ARRIVÉ M.C – MAUDET B. - CHAUVEAU G. – DOUILLARD C. – AIRIAUD C. – ALLARD B. - ARNAUD M.H. – BACHELIER Y. – BERTHO C. – BOURÉ Y. - DE BOURMONT M.A. - GUILLET M. - HERBERT V. – LELIEVRE V. - NICOLLE J - TEMPLIER J.

Etaient absents : Mme TESSIER G. (pouvoir à M DOUILLARD Ch.) Mme BONIN Ch. (excusée) - M BOUCQ S. (excusé).

Secrétaire de séance : M Frédéric BENOIT

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Locales, le maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations. Ainsi, il est présenté les décisions suivantes :

- Décision n° 2019-19 : Approbation du marché public souscrit avec le groupement GALAND MENIGHETTI / OTE relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation dans le cadre de la réalisation d'un Pôle Enfance pour un montant de 24 130 € HT.
- Décision n°2019-20 : Approbation d'un bail d'habitation au profit de Mme RAMOS DA SILVA pour la location de la maison d'habitation située 5 rue de la Gare à compter du 1^{er} décembre 2019 avec un loyer de 700 € par mois
- Décision n°2019-21 : Approbation d'une convention avec la société ABRI SERVICES relative à la fourniture, la pose, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'un abri voyageur implanté rue de la Jarrie
- Décision n°2019-22 : Approbation du marché public souscrit avec la société DIV relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques de la commune au prix de 19 900 € HT
- Décision n°2020-01 : Approbation du marché public souscrit avec le groupement AM ARCHITECTURE / SERBA / ICSO relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de la mairie au taux de rémunération de 10.40% soit un montant estimatif de 36 400 € HT

Finances

1. Réalisation d'un espace jeune : demande de subvention au titre de la DETR 2020 et de la CAF

Afin de permettre le financement de la réalisation d'un Espace jeune près de la salle de sports de Montbert dont le coût est évalué à 315 000 € HT, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention à hauteur de 150 000 € au titre de la DETR 2020 et une subvention de 72 000 € auprès de la CAF.

2. Autorisation d'engagement et de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget primitif 2020 :

Opération	Compte	Montant	Observations
34 – Réserves foncières	2111	10 000.00 €	Provision pour acquisition de réserves foncières
39 – Aménagement de la rue de la Jarrie	2315	10 000.00 €	Provision pour les dernières dépenses liées à un susceptible avenant
901 - Mairie	2183	5 000.00 €	Provision pour achat informatique (écrans, poste informatique, ...)
902 – Ecole René Cassin	21312	2 000.00 €	Provision pour dépenses liées à des travaux
903 - Eglise	21318	1 200.00 €	Dépenses liées à des travaux électriques
904 - Voirie	2152	20 000.00 €	Provision pour dépenses liées à des travaux de voirie
910 - Divers	2188	15 000.00 €	Provision pour dépenses diverses (petits matériels, défibrillateurs, ...)
926 – Pôle Enfance	2313	30 000.00 €	Dépenses liées aux études
927 – Restructuration mairie	2313	30 000.00 €	Dépenses liées aux études
928 – Valorisation du patrimoine	2188	3 500.00 €	Dépenses liées au parcours patrimoine
TOTAL		126 700.00 €	

3. Demande de subventions exceptionnelles pour voyages scolaires 2020

Le Conseil Municipal décide d'allouer, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 30 € par enfant pour aider au financement des voyages scolaires organisés en 2020 par l'école publique René Cassin et par l'école privée St Joseph

4. Constatation de l'irrecouvrabilité de créances éteintes

A la demande de Monsieur le Trésorier de Machecoul-St Même, le Conseil Municipal constate, à l'unanimité, l'irrecouvrabilité du titre de recettes n°423 émis en 2016 d'un montant de 64.35 € et accepte l'admission en créance éteinte de ce titre.

5. Fixation du tarif pour la sortie pendant l'ALSH petites vacances d'hiver 2020

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs suivants relatifs à la sortie du 20 février 2020 à Lud'Hop Land à Clisson, organisée par l'ALSH pendant les petites vacances d'hiver 2020 :

ALSH Petites vacances d'hiver 2020	Tarif pour la sortie du 20/01/2020 à Lud'Hop Land
Quotient inférieur à 381 €	14.00 €
Quotient entre 382 € et 686 €	17.00 €
Quotient entre 687 € et 990 €	20.00 €
Quotient entre 991 € et 1290 €	22.00 €
Quotient entre 1291 € et 1590 €	24.00 €
Quotient supérieur à 1 591 €	26.00 €
Pour les non allocataires	28.00 €

6. Point supplémentaire : 3^{ème} tranche du lotissement du Moulin Bleu – Vente de terrains à ATLANTIQUE HABITATIONS

Afin de permettre la signature de l'acte notarié relatif à la vente de terrains auprès d'ATLANTIQUE HABITATION, il est nécessaire que la délibération du Conseil Municipal fasse apparaître le montant de la TVA à la marge. Aussi, afin de compléter la délibération initiale du 28 janvier 2019 fixant le prix de vente des terrains, le Conseil Municipal, précise que le prix de vente des terrains à ATLANTIQUE HABITATIONS est établi de la manière suivante :

- Prix de vente HT : 60.00 € le m² de surface plancher
- TVA de 10% à la marge : 3.99 € le m² de surface plancher
- Prix de vente TTC : 63.99 € le m² de surface plancher